

BULLETIN D'ADHÉSION DE L'ENTREPRISE au régime Frais de santé FACULTATIF

En complément de la couverture de base conventionnelle obligatoire, les salariés ont la possibilité en contre partie du paiement à titre individuel de la cotisation correspondante :

- d'étendre à leurs ayants droit les garanties dont ils bénéficient,
- de renforcer leurs garanties par la souscription d'une sur-complémentaire optionnelle.

1 INFORMATIONS ENTREPRISE

Raison sociale de l'entreprise :

Adresse du siège social :

Code postal : Ville :

Adresse de correspondance si différente du siège social :

Code postal : Ville :

Effectif salarié :

Forme juridique : N° de SIRET : IIII Code NAF : II

Identité du correspondant de l'entreprise (en lettres capitales)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : E-mail :

2 REPRÉSENTANT DE L'ENTREPRISE

Je soussigné, Mme / M agissant en qualité de ayant pouvoir d'engager l'entreprise, certifie l'exactitude des renseignements, certifie que l'entreprise relève de la CCN du 26 août 1965.

Date d'effet de l'adhésion : | / | / |

3 LES RÉGIMES FACULTATIFS

		L'employeur a souscrit la base conventionnelle		L'employeur a souscrit la base conventionnelle + sur-complémentaire Option 1		L'employeur a souscrit la base conventionnelle + sur-complémentaire Option 2	
		Régime général	Régime Alsace-Moselle	Régime général	Régime Alsace-Moselle	Régime général	Régime Alsace-Moselle
Extension aux ayants droit	Conjoint concubin pacsé	<input type="checkbox"/> 1,49% PMSS	<input type="checkbox"/> 1,01% PMSS	<input type="checkbox"/> 1,70% PMSS	<input type="checkbox"/> 1,22% PMSS	<input type="checkbox"/> 1,97% PMSS	<input type="checkbox"/> 1,49% PMSS
	Enfant (par enfant, gratuit à compter du 3 ^e)	<input type="checkbox"/> 0,63% PMSS	<input type="checkbox"/> 0,41% PMSS	<input type="checkbox"/> 0,76% PMSS	<input type="checkbox"/> 0,54% PMSS	<input type="checkbox"/> 0,86% PMSS	<input type="checkbox"/> 0,64% PMSS
Souscription d'une sur-complémentaire Option 1 ou Option 2	Salarié	<input type="checkbox"/> Option 1 : 0,23% PMSS <input type="checkbox"/> Option 2 : 0,52% PMSS		<input type="checkbox"/> Option 2 : 0,29% PMSS			
	Conjoint concubin pacsé	Option 1 : 0,25% PMSS Option 2 : 0,59% PMSS		Option 2 : 0,34% PMSS			
	Enfant (par enfant, gratuit à compter du 3 ^e)	Option 1 : 0,15% PMSS Option 2 : 0,28% PMSS		Option 2 : 0,13% PMSS			

PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité sociale - consultable notamment sur le site de la Sécurité sociale www.ameli.fr

- Si les salariés ont choisi d'étendre leur garanties obligatoires à leurs ayants droit, la sur-complémentaire choisie à titre facultatif leur sera applicable.

4 FORMALITÉS

Le bulletin d'adhésion doit être retourné à la mutuelle en même temps que le bulletin d'adhésion au régime obligatoire.

Nous vous adresserons :

- Dès réception de ces documents : les bulletins individuels d'affiliation
- Et au retour des bulletins individuels d'affiliation : les notices d'information destinées à vos salariés.

Fait à.....

le

Signature du représentant légal de l'entreprise :

Cachet de l'entreprise

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, l'entreprise peut demander communication et rectification de toute information la concernant qui figurerait sur tout fichier à l'usage des organismes assureurs et gestionnaires. L'entreprise peut exercer ce droit d'accès et de rectification en s'adressant à Mutex, 125 avenue de Paris - 92327 Châtillon cedex ou à l'organisme ayant recueilli son adhésion.

5 BULLETIN D'ADHESION À RETOURNER À :

.....

.....

.....

.....



Le contrat est coassuré par Adréa Mutuelle, Apréva, Chorum,
Eovi-Mcd Mutuelle, Harmonie Mutuelle et Mutuelle Ociane.
Organismes présentés dans les conditions générales et la notice d'information.

HARMONIE Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité,
Immatriculée au répertoire Siren sous le numéro 538 518 473
Siège Social : 143, rue Blomet 75015 PARIS